SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS SAINT GOBAIN ABRASIVES à LA COURNEUVE

Description de l'établissement

Nom: SAINT GOBAIN ABRASIVES

178 avenue Paul Vaillant Couturier Adresse:

LA COURNEUVE (93027) Commune principale:

Communes secondaires Non renseigné

Activités : J41 - Ferro-alliages, abrasifs (industrie des)

Description: Le site a été exploité par Saint-Gobain Abrasives se situe au 178, avenue Paul

Vaillant Couturier à La Courneuve et couvre une superficie d'environ 43 000 m² sur les communes de La Courneuve et de Drancy. Les parcelles concernées sont les

suivantes:

000P113 pour la partie située à La Courneuve, d'une surface approximative de

16 600 m²

 000AO148, 000AO149, 000AO150 et 000AO151 pour la partie située à Drancy, d'une surface globale d'environ 27 200 m² (respectivement 15 338 m², 3 802 m²,

7904 m² et 168 m²)

Il a accueilli une activité de fabrication de meules abrasives vitrifiées (organiques) et super abrasives depuis 1920. Avant 1917, année de construction des premiers bâtiments, le site était à vocation agricole.

Des travaux de dépollution ont été réalisés, pour différents usages, et ont été actés

par l'inspection des installations classées le 11 aout 2015.

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 21/07/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant: SSP00051120101

Ancien identifiant SIS: 93SIS07647

Description¹: Dès 1920, le site a accueilli une activité de fabrication de meules abrasives vitrifiés

> et super abrasives réalisée par la société Saint-Gobain Abrasives, et ce jusqu'en 2006 l'année de sa cessation d'activité. Les sols et les nappes ont été pollués aux hydrocarbures ainsi qu'à certains polluants volatils (Composés Organo-Halogénés

Volatils, Toluène, éthylbenzène, xylène).

Le site a bien été mis en sécurité.

La dépollution a été réalisée par excavation des terres polluées tandis qu'une injection de permanganate de potassium (KMnO4) a permis de neutraliser (par oxydation) les effets des composés volatils dans les nappes. Des travaux de curage, désamiantage et de démolition ont également eu lieu ainsi que la surveillance des nappes pendant une

Date de génération du document : 28/03/2023





année complète.

L'Analyse des Risques Résiduels a permis de conclure que les risques sanitaires sont inférieurs aux critères recommandés pour les usages futurs prévus dans le plan de gestion. En effet, l'exploitant a retenu des solutions différentes pour chacune des trois zones constituant le terrain. Une activité d'hôtellerie, un centre commercial, des résidences étudiantes et des bureaux sont prévus pour la zone dite « espaces verts ». Un usage industriel est prévu pour la zone conservée par Saint-Gobain située au nord-est du site. Et enfin un usage industriel sur le court-terme avec possibilité d'usage tertiaire sur le long terme pour la zone intermédiaire aux 2 précédentes.

En cas de changement d'usage, une ATTES (attestation établie par un bureau d'études certifié dans le domaine des sites et sols pollués) doit être établie dans le cadre des articles L.556-2 du code de l'environnement (SIS).

Documents associés²: plan cadastre et aerien

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 21/07/2022

Enjeux et environnement : L'ancien site est localisé en zone d'activités et est longé par une autoroute et une

route nationale.

Compte tenu des impacts identifiés des travaux de dépollution ont été menés.

Description3:

Dès 1920, le site a accueilli une activité de fabrication de meules abrasives vitrifiés et super abrasives réalisée par la société Saint-Gobain Abrasives, et ce jusqu'en 2006 l'année de sa cessation d'activité.

En avril 2007, le site est mis en sécurité. Les déchets et produits chimiques ont été évacués et le site est clôturé et gardienné.

En septembre 2009 pour répondre à ses obligations réglementaires concernant la cessation du site, un diagnostic, une EQRS (Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires) et un plan de gestion sont remis au préfet par Saint-Gobain Abrasives. Les diagnostics ont été établis entre 2007 et 2009.

Des impacts en hydrocarbures sont retrouvés dans les sols et gaz du sol, ainsi que des impacts en COHV (composés organo-halogénés volatils) sur 2 sondages et des impacts en BTEX (Benzène Toluène Ethylbenzène et Xylène) à l'exception du benzène dans les gaz du sol.

Dans la nappe, des impacts en COHV sont également identifiés et une phase flottante d'hydrocarbures est observée sur un piézomètre uniquement.

Les usages futurs retenus sont :

- pour la zone dite "Espaces Verts" : activité d'hôtellerie, centre commercial, résidence étudiante et bureaux,
- pour la zone située au nord-est du site, conservée par Saint-Gobain : un usage industriel,
- pour la zone située entre les 2 précédentes : un usage industriel sur le court terme avec possibilité d'usage tertiaire, ou de commerces sur le long terme, voire de logements.

Cependant les anciennes activités du site ne relevant que de la déclaration, l'obligation de remise en état porte sur un usage industriel.

En janvier 2015, l'exploitant a transmis le dossier de synthèse des

Date de génération du document : 28/03/2023





travaux de remise en état du site et l'Analyse des Risques Résiduels de fin de travaux (ARR).

Les travaux de suppression des constructions et installations existantes ont consisté en des opérations de curage, de désamiantage et de démolition. La dépollution des sols s'est faite par excavation des terres impactées.

Les terres polluées ont ensuite été traitées sur site ou hors-site.

La nappe a été dépolluée par un traitement physico-chimique basé sur un système de pompage/oxydation/réinjection, afin de réaliser une oxydation chimique du PCE (perchloroéthylène) et ses dérivés, par injection de permanganate de potassium (KMnO4) dans la nappe.

Un écrémage de la phase flottante d'hydrocarbures a également été réalisé au niveau du piézomètre concerné.

L'ARR transmise par Saint-Gobain Abrasives démontre que les risques sanitaires sont inférieurs aux critères recommandés par la circulaire du 08/02/2007 pour l'ensemble des scénarios étudiés, c'est-à-dire les scénarios correspondants à l'usage futur prévu.

Afin de garder la mémoire des pollutions résiduelles sur le site et de garantir la prise en compte de certaines hypothèses de l'ARR, Saint-Gobain Abrasives a transmis en janvier 2015 un dossier de demande d'instauration de servitudes publiques. Ces servitudes sont liées à l'usage du site, au sol, aux eaux souterraines et aux aménagements futurs.

Une visite du site par l'inspection des installations classées a été réalisée en juillet 2015. Le site est toujours clôturé et gardienné. L'inspection a également permis de constater la remise en état du site notamment pour un usage industriel. Afin de s'assurer de la pérennité de la dépollution réalisée, il a été demandé à l'exploitant de mettre en place une surveillance des eaux souterraines.

Date de génération du document : 28/03/2023

Polluant(s) identifié(s) ou

suspecté(s):

Non renseigné

Documents associés :

Non renseigné

Géolocalisation

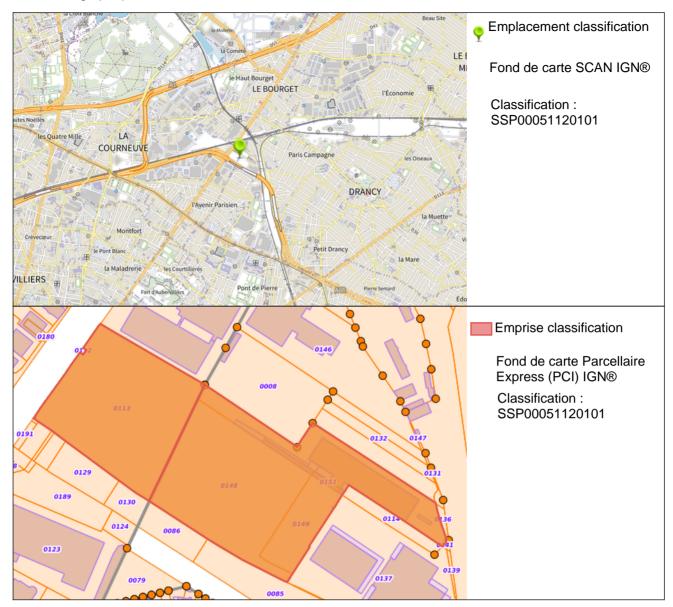
Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
DRANCY		AO	0148	93
DRANCY		AO	0149	93
DRANCY		AO	0150	93
DRANCY		AO	0151	93
LA COURNEUVE		ОР	0113	93
La Courneuve	1	0P	0113	93





Plans cartographiques:



Coordonnées du centroïde RGF93 / Lambert-93

(EPSG:2154):

43724 m² Superficie estimée :

Long.: 657572.648984026, Lat.: 6869892.366813114





^{1 -} Pour les etablissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

^{2 -} Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les etablissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.